



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les adultes se forment, mais ils ont besoin de plus d'encouragements

La population active de l'Europe vieillit, mais trop peu d'adultes participent à une formation. En 2014, la proportion des adultes (25-64 ans) participant à l'éducation et la formation tout au long de la vie dépassait à peine 10 %, ce qui est très inférieur à l'objectif de référence de 15 % que s'est fixé l'Union européenne (UE) pour 2020. Les employeurs semblent plus nombreux à proposer des formations, mais des changements supplémentaires sont nécessaires pour encourager les adultes à apprendre davantage.

D'après l'enquête sur la formation professionnelle continue (CVTS), qui évalue la formation dans les entreprises, 38 % des salariés ont suivi des cours de formation continue en 2010, contre 33 % en 2005. Cette enquête établit également qu'entre 2005 et 2010, malgré la récession économique, la proportion d'entreprises formatrices est passée de 60 % à 66 %. Mais le manque de temps et le coût demeurent des obstacles tant pour les employeurs qui dispensent la formation que pour les adultes qui la suivent.

Le Cedefop a examiné les efforts faits par les États membres de l'UE pour accroître la participation des adultes à l'éducation et à la formation. De nombreux États membres ont élaboré et étendu différents modèles d'apprentissage, tels que les cours modularisés, afin de remédier aux problèmes de temps. Les États membres ont également pris diverses mesures financières à l'intention des individus et des employeurs pour remédier aux problèmes de coût. Cependant, il importe aussi de rendre plus visibles les bénéfices de la formation, pour les individus qui y participent comme pour les employeurs qui la dispensent.

Au niveau de la personne, la formation des adultes n'a souvent pas de visée certificative, ce qui n'encourage guère la participation. Les possibilités de faire valider tous les types d'apprentissage non formel et informel, y compris celui qui intervient dans le cadre du travail, pour obtenir une certification reconnue et/ou accéder à un autre parcours de formation pourraient inciter davantage d'adultes à participer.

Quant aux employeurs, leur perception des bénéfices de l'apprentissage des adultes est influencée par leur stratégie d'entreprise. Dans l'enquête CVTS 2010, la principale raison invoquée par 77 % des entreprises non formatrices était qu'elles n'en voyaient pas la nécessité. Or, les entreprises ne perçoivent pas

toujours la formation comme un investissement à moyen ou long terme pour la compétitivité et l'innovation, ce qui peut peser dans leur décision de former ou pas. En 2013, une enquête Eurobaromètre a établi que 51 % des entreprises de l'UE investissant dans la formation en escomptaient des bénéfices d'une durée inférieure à deux ans. Aider les petites et moyennes entreprises à intégrer l'apprentissage des adultes dans leur stratégie d'entreprise pourrait inciter davantage d'employeurs à dispenser des formations.

Note aux rédacteurs

Quelques publications récentes pour en savoir plus sur le travail du Cedefop dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes:

- [Encourager les adultes à apprendre – note d'information du Cedefop, juillet 2015](#)
- [Benefits of VET in Europe for people, organisations and countries](#) (2013)
- [Return to work. Work-based learning and the reintegration of unemployed adults into the labour market](#) (2013)
- [Policy handbook – Access to and participation in continuous vocational education and training in Europe](#) (2014)
- [Stronger VET for better lives](#) (2015)
- À paraître: [Job-related adult learning and continuing vocational training in Europe: A statistical picture](#)

###

Les communiqués de presse du Cedefop sont disponibles [ici](#).

Pour vous abonner aux autres produits de communication du Cedefop (bulletin, magazine, notes d'information, etc.), il vous suffit de créer un compte utilisateur sur notre site internet: www.cedefop.europa.eu/user/register

Personnes de contact

Service de presse: Rosy Voudouri

Tél. +30 2310490012, courriel : rosy.voudouri@cedefop.europa.eu

Responsable du Département Communication: Gerd Oskar Bausewein

Tél. +30 2310490288, courriel: gerd-oskar.bausewein@cedefop.europa.eu

À propos du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), agence de l'Union européenne dont le siège est situé à Thessalonique, en Grèce, soutient l'élaboration des politiques européennes dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. <http://www.cedefop.europa.eu>

